



association
théâtrale
— des
étudiants
— de
paris 3

Dossier de candidature

Festival À Contre Sens

du lundi 20 au samedi 25 mars 2023

THÉÂTRE, DANSE, CIRQUE, MARIONNETTE, PERFORMANCE...

PROPOSEZ VOS CRÉATIONS !

Le festival est **uniquement** réservé aux étudiant.es. Il faut au moins un membre du projet étant étudiant.e pour candidater.

Date limite de dépôt :
27 novembre 2022

À envoyer par e-mail à festival.atep3@gmail.com avec pour objet « Candidature Festival à Contre Sens //

Nom du projet // Nom de la compagnie ».

Présentation

merci de lire avec attention

L'ATEP3 et le Festival À Contre Sens :

L'Association Théâtrale des Étudiant·es de Paris 3 (ATEP3) a pour objet la promotion, la production et la diffusion de la création étudiante issue de l'université Sorbonne Nouvelle. Toute son action a lieu au sein de l'université, avec laquelle elle est engagée dans une convention de partenariat annuelle.

L'action principale de l'association est le **Festival À Contre Sens**, une semaine d'effusions artistiques diverses durant lesquelles l'université, les bénévoles et les compagnies se réunissent pour soutenir la création étudiante. En 2022, la 25ème édition du festival renommé Fête Théâtrale a sélectionné 8 compagnies.

Les candidatures sont libres, toutes les formes artistiques touchant aux arts de la scène sont acceptées : théâtre, danse, cirque, mime, lecture, performance, happening, humour, installation, conte, marionnettes...

Cette année, le festival se tiendra du lundi 20 au samedi 25 mars 2023. En raison des incertitudes liées à l'emménagement dans le nouveau campus situé à Nation, des formes scéniques avec des besoins techniques légers et/ou adaptables seront privilégiées.

Dernière information : tous les membres de l'ATEP3 sont étudiant·es et s'engagent de manière bénévole afin de faire vivre vos créations. Merci de bien vouloir respecter les dates limites et le règlement du Festival À Contre Sens, ainsi que les différentes contraintes – il y en a toujours, hélas ! – inhérentes à l'organisation d'un tel événement.

Calendrier des sélections :

20 octobre : Ouverture des candidatures pour le Festival À Contre Sens

27 novembre : **Date limite de dépôt des dossiers de candidature**

→ par mail à festival.atep3@gmail.com

Du 28 novembre au 4 décembre : Étude des dossiers (cf. page 4)

Du 5 au 10 décembre : Semaine d'auditions (cf. page 4)

Du 17 au 18 décembre : Annonce de la sélection définitive

Calendrier post-sélections :

Semaine du 9 janvier : Rencontre entre les compagnies et les bénévoles

Janvier : Élaboration du planning du Festival À Contre Sens

20 janvier : **Date limite de rendu des fiches techniques et des infos de communication** (cf. page 6)

Février-Mars : Répétitions techniques avec les compagnies et Work-in-Progress (cf. pages 5 et 6)

20 au 25 mars : **Festival À Contre Sens**

Explications diverses :

Étude des dossiers :

Il s'agit d'une *présélection* permettant d'étudier les projets, leur sérieux, leur faisabilité dans le contexte du Festival. Si le projet est retenu, vous serez contacté·es par téléphone en fin de semaine pour fixer un créneau d'audition. Tout dossier reçu après la date limite de dépôt ne sera pas lu.

Les auditions :

Vous serez amené·es à présenter votre projet devant un jury composé de membres de l'ATEP3. Le but de ces auditions est d'avoir avec vous un échange plus complet sur votre projet, votre propos, vos motivations... *Vous pouvez donc utiliser tous les médias nécessaires afin de vous présenter au mieux : parole, textes, dessins, images...* Nous vous encourageons aussi à nous montrer une **présentation de votre travail en cours** (ou achevé). Lors de ces entretiens, seront également abordées d'éventuelles questions de planning, d'horaires, de technique.

À l'issue des auditions, la sélection définitive est réalisée et nos décisions seront communiquées par téléphone et par e-mail durant le week-end du **17-18 décembre 2022**.

Technique et décors :

À chaque compagnie / troupe / projet sélectionné·e, sera demandée une fiche technique. Ce document est essentiel à l'organisation du festival et se doit d'être le plus précis possible.

Un dossier artistique (cf. page 9) et une fiche technique (cf. pages 9 et 10) vous sont demandé·es lors de votre candidature. Votre fiche technique définitive devra nous être remise au plus tard le **20 janvier 2023**. Aucun ajout ne pourra être pris en compte après cette date.

Il vous sera demandé une liste *précise et exhaustive* de votre décor, ainsi que du matériel technique envisagé (projecteurs, sono, etc.). Durant le Festival À Contre Sens, l'ATEP3 met à la disposition des compagnies son matériel technique mais il est important de garder à l'esprit que celui-ci est à répartir entre toutes les compagnies. **Cette année, la nouvelle forme du festival accueillera des spectacles avec des besoins techniques légers.**

Durant l'année, chaque compagnie bénéficiera de **deux créneaux** de répétition technique dans la salle où elle sera programmée. Cette répétition est très importante et permet d'expérimenter les contraintes techniques de votre spectacle.

Pour profiter de créneaux de répétitions supplémentaires à l'université, il est nécessaire de s'adresser directement au régisseur des salles de pratique de l'université. Attention, les salles sont très demandées, il convient donc de s'y prendre à l'avance.

Déroulement et accompagnement :

Une fois le processus de sélection achevé, un·e référent·e membre de l'ATEP3 sera attribué·e à chaque projet. Cette personne sera votre interlocuteur·trice principal·e jusqu'au festival.

Les participant·es seront ensuite convié·es à une rencontre entre les compagnies et les bénévoles pour établir une programmation, les dates de répétitions techniques et autres détails nécessaires au bon déroulement de l'événement.

*Il est impératif qu'au moins un membre de chaque troupe puisse être présent à cette réunion d'information qui aura lieu dans **la semaine du 9 janvier**. Cette réunion sera l'occasion pour nous tous·tes de se rencontrer, de faire le point sur l'organisation et de nous communiquer vos indisponibilités durant le Festival À Contre Sens. Vous y rencontrerez également votre futur·e référent·e.*

Work-In-Progress :

Durant la préparation du Festival À Contre Sens, les compagnies qui le souhaitent peuvent faire le choix d'ouvrir leurs répétitions à des bénévoles de l'ATEP3. C'est un moment de partage de votre travail, qu'il soit définitif ou encore en cours de création, afin de profiter des retours de l'assemblée, dans un esprit bienveillant. Il s'agit d'une occasion de se confronter à un avis extérieur, bien que les bénévoles de l'ATEP3 ne soient pas des professionnel·les du spectacle vivant.

La communication :

Notre équipe de communication réalise une affiche générale pour le Festival À Contre Sens (les compagnies peuvent réaliser une affiche de leur propre spectacle). L'ATEP3 réalise également une **brochure** distribuée avant et pendant le festival. Dans cette brochure apparaîtront les noms des spectacles et des compagnies associées, leurs dates et horaires... Ainsi, l'équipe de la communication aura besoin de **toutes les informations nécessaires** suffisamment tôt pour permettre la réalisation de cette brochure et de la page dédiée au Festival À Contre Sens sur notre site internet. Les compagnies programmées devront réunir ces informations et les envoyer à l'ATEP3 (via l'adresse communication.atep3@gmail.com) **avant le vendredi 20 janvier**. Au-delà de ce délai, les informations manquantes ne seront pas communiquées dans la brochure réalisée.

Le Festival À Contre Sens :

Le Festival À Contre Sens aura lieu du **lundi 20 au samedi 25 mars 2023** dans les locaux de l'Université Sorbonne Nouvelle, campus Nation. Il est ouvert à tous·tes et est gratuit (réservation obligatoire). Les compagnies ne sont pas rémunérées. Un chapeau est présenté aux spectateur·trices à la fin des spectacles dont le montant est partagé à 50/50 entre la compagnie et l'ATEP3.

Fiche de projet

Titre du projet :

Auteur·trice (si besoin) :

Porteur·se de projet :

(le·la porteur·se de projet est le·la principal·e interlocuteur·trice de l'ATEP3)

Adresse e-mail : Téléphone :

Nom de la structure / collectif :

Date de création de la structure / collectif :

Expérience / passif de la structure / collectif :

Durée prévue du spectacle :

Stade du projet :

(tout début, début des répétitions, en cours de création, projet fini...)

Date de création si projet déjà joué :

Description rapide du projet (200 mots maximum) :

Domaine(s) artistique(s) du projet (entourer ou surligner la/les discipline·s concernée·s) :

Théâtre Mime Cirque Performance Lecture Danse

Jeune public Installation Exposition Musique

Marionnette/objet Autres, préciser :

Nombre de membres dans le projet :

Nombre d'étudiant·es de la Sorbonne Nouvelle :

Liste des membres du projet :

Nom	Prénom	Adresse e-mail	Téléphone	Cursus / établissement	Rôle dans le projet

Êtes-vous constitué·es en association loi 1901* ? (Oui / Non / En cours)

(*facultatif pour votre participation)

Avez-vous déjà participé à un événement de l'ATEP3 ? Si oui, lequel et en quelle année ?

Avez-vous déjà participé ou êtes-vous associé·es à un autre événement culturel lié à l'université Sorbonne Nouvelle (Festival Acte & Fac, Scénoscope, dispositif Scènes Nouvelles, autre...) ? Si oui, préciser.

Dossier artistique

Un **dossier artistique de maximum 15 pages** vous est demandé pour présenter votre projet. Vous pouvez y joindre : note d'intention (obligatoire), description du projet, des ressources photographiques, des références, un moodboard, des captations, etc. Si la pièce est une œuvre originale, des extraits de textes seront les bienvenus ! Bien évidemment, ceci ne sont que des indications. Libre à vous de les suivre ou de présenter autrement votre projet. Soyez créatif·ves !

Fiche technique

L'ATEP3 possède du matériel technique qu'elle met à la disposition des compagnies durant le Festival À Contre Sens. Il est possible de proposer d'imaginer un plan feu léger (projecteurs sur pied) et un branchement sonore.

Décrivez-nous rapidement l'espace et le dispositif envisagés :

(note : si ce n'est pas encore défini / si vous ne savez pas / si ça vous est égal, dites-le quand même !)

Avez-vous un·e régisseur/régisseuse ?

L'ATEP3 doit-elle vous en fournir un·e ?

Espaces de représentation envisagés (entourer ou souligner les possibilités) :

Salle de pratique (AR13, AR15, AR16)

Théâtre (à confirmer)

Salle de cours

Hall central / Accueil

Amphithéâtre

Hall rez-de-chaussée bas

Théâtre de verdure (extérieur)

Théâtrothèque Gaston Baty

Salle muséale

Autre (préciser) :

Merci de joindre à cette fiche technique :

1. La liste prévisionnelle la plus exhaustive possible du matériel technique nécessaire. Cette liste pourra être modifiée jusqu'au 20 janvier, non au-delà. Il sera nécessaire de convenir avec votre référent·e de la quantité de matériel prêté par l'ATEP3. Merci de mentionner également les objets de décor encombrants et leurs dimensions approximatives.

2. Un schéma du décor (même approximatif, même incomplet)

3. Un plan feu (plan des lumières même approximatif, même incomplet).

Règlement

Chaque compagnie s'engage :

- À participer à l'organisation pratique du Festival À Contre Sens, à respecter les horaires et les délais convenus.
- À s'acquitter du montant total de la cotisation de la compagnie (5€ par personne ou 25€ par compagnie) pendant la réunion de coordination, qui aura lieu la semaine du 9 janvier 2023, ceci pour des questions légales et d'assurance.
- À être présente lors des réunions d'information de l'ATEP3 (présence d'au moins un membre de la compagnie).
- À présenter son spectacle lors du Festival À Contre Sens.
- À respecter les contraintes techniques et les normes de sécurité prescrites par l'ATEP3.
- À faire figurer sur l'ensemble de vos visuels (affiches, flyers...) les logos de l'ATEP3, de l'Université Sorbonne Nouvelle et du FSDIE de la Sorbonne Nouvelle qui vous seront fournis.
- À respecter les locaux.
- À rendre l'ensemble du matériel emprunté dans les délais convenus et en état. En cas de perte et/ou dégât du matériel, vous serez tenus de rembourser ce dernier.
- À ne pas manipuler le matériel technique de l'ATEP3 et/ou de la Sorbonne Nouvelle sans la confirmation d'un membre de l'ATEP3 ou du régisseur de l'université.

L'association ATEP3 ne pourra être tenue pour responsable en cas de perte ou de vol sur les lieux accueillant le Festival À Contre Sens.

Fait à

le

Nom et signature précédés de la mention « lu et approuvé » :

Responsable du projet

Responsable technique (le cas échéant)

Autorisation de prise de vue et diffusion

Je soussigné·e responsable de la
compagnie, autorise / n'autorise pas [~~rayez la mention~~
inutile] l'ATEP3 à :

- photographier ou filmer le spectacle présenté lors du Festival À Contre Sens, pendant l'événement et au cours des différentes étapes de production ;
- à diffuser toute prise de vue effectuée en vue de leur publication sur le site internet de l'ATEP3, sur la page Facebook de l'ATEP3 ou tout autre éventuel élément de communication relevant du Festival À Contre Sens ;
- à céder gratuitement ce droit à l'image pour une durée indéfinie.

Fait à le

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé » :

**Voilà !
C'est fini.
Félicitations !**

**CEPENDANT...
VÉRIFIONS ENSEMBLE QUE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE EST COMPLET:**

Avez-vous la fiche projet ?

Votre dossier artistique est prêt ? Le synopsis aussi ? Fantastique !

Ainsi que la fiche technique ?

Accompagnée, dans la mesure du possible :

- de la **liste du matériel technique**
- du plan feu
- du plan de l'espace de jeu

Vous n'avez pas oublié le règlement signé ?

**Ainsi que l'autorisation de prise de vue
signée aussi ?**

Parfait !

Une fois tous les éléments rassemblés, merci d'envoyer ce dossier :

**Par e-mail à festival.atp3@gmail.com – préciser dans l'objet "Candidature Festival A
Contre Sens // Nom du projet // Nom de la compagnie"**

Ceci avant le : mercredi 27 novembre 2022

Merci !

Les bénévoles de l'ATEP3